

DÉCISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 4 mars 2014

Fully, le 28 mars 2014

Au cours de sa séance du 4 mars 2014, le Conseil a notamment :

CAPORAL RICHARD BENDER, 25 ANS D'ACTIVITE

- décidé de promouvoir M. Bender au grade de sergent.

DEVERSOIR D'ORAGES RIVE DROITE – CHATAIGNIER MAZEMBROZ

- pris acte que la Commune a reçu le subventionnement de l'Etat qui demande de reconfirmer cette adjudication.

PARKING DEFINITIF – CYCLE D'ORIENTATION DE FULLY-SAXON

- pris connaissance et validé les plans du parking définitif avec les 6 moloks, dont la circulation est prévue autour des moloks.

CHAUFFAGE A DISTANCE AU CENTRE DU VILLAGE

- pris connaissance que M. Alain Routier est représentant pour la Suisse romande de l'entreprise Logstor Schweiz AG et décidé de leur adjuger ce travail.

CONSTRUCTION

- autorisé les demandes suivantes

Requérant : 234/13 Pitteloud Célestin, Rte de Mazembre 95 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un cabanon de jardin.
Situation : Les Marais-Champagne, Chemin des Sablons, Folio 49, parcelle n°7981, zone artisanat.

Requérant : 02/14 Lafosse Philippe et Carole, Rue Marais-Champagne 20 - 1926 Fully
Objet : Construction d'un cabanon de jardin.
Situation : Les Carres, Rue Marais-Champagne, Folio 45, parcelle n°7702, zone faible densité.

Requérant : 229/13 Dorsaz Véronique, Rte de Châtaignier 10 - 1926 Fully
Objet : Agrandissement de 2 ouvertures en toiture.
Situation : Châtaignier, Route de Châtaignier, Folio 6, parcelle n°1593, zone moyenne densité.

Requérant : 224/13 Imboden Laurent et Christèle, Rue du Tilleul 21 - 1926 Fully
Objet : Construction d'une habitation individuelle.
Situation : Marais-Roulet, Chemin des Poiriers, Folio 25, parcelle n°3469, zone faible densité.

PCI - GENERATRICE

- pris acte que la génératrice située dans le bâtiment communal appartient à la PCi, mais rend service à la commune en cas de panne d'électricité.
- décidé d'adjuger les travaux de mise en conformité à l'entreprise Eglin.

BATIMENT COMMUNAL – CUISINE POUR LOCAL DE PAUSE

- décidé d'adjuger les travaux à l'entreprise Majo à Saxon.

BATIMENT COMMUNAL – OUVRAGE METALLIQUE – BARRIERES DE LA CAGE D'ESCALIERS

- décidé d'adjuger les travaux à l'entreprise Gualino à Martigny.

SALLE POLYVALENTE – TRAVAUX COMPLEMENTAIRES – STOCKER DES CHAISES

- décidé d'adjuger les travaux, comprenant également la protection des chaises par grille, à l'entreprise Vérolet.

ACHAT D'UN GERBEUR ELECTRIQUE – TRANSPORT DE MATERIEL

- décidé d'adjuger cet achat à l'entreprise Neuwerth (logistique neuf).

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

- décidé d'autoriser l'exploitation du Bar Chez Victorine Sàrl, sous réserve d'enquête publique.